

Pour diffusion immédiate

## « On paie trop pour Longueuil » : les maires de Brossard, de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Lambert réclament une table des maires afin de réformer la gouvernance de l'agglomération de Longueuil et revoir son financement

**Brossard, le 22 novembre 2016** – Les maires des villes de Brossard, de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Lambert, en réponse à l'invitation faite par la mairesse de Longueuil, Caroline Saint-Hilaire, lors de la dernière séance du conseil d'agglomération, réclament la tenue d'une table des maires afin de discuter de la réforme à apporter à la gouvernance de l'agglomération de Longueuil.

« La table des maires doit se pencher rapidement sur le dysfonctionnement et l'iniquité résultant de la gouvernance actuelle de l'agglomération de Longueuil », ont conjointement déclaré Paul Leduc, maire de Brossard, Martin Murray, maire de Saint-Bruno-de-Montarville et Alain Dépatie, maire de Saint-Lambert. Les demandes en ce sens sont claires :

- Réformer le mode de financement de l'agglomération.
- Rendre l'administration de l'agglomération indépendante de la Ville de Longueuil.
- Modifier la composition du conseil d'agglomération, afin que seuls les maires puissent y siéger.
- S'assurer que les décisions se prennent à la double majorité des maires et des populations qu'ils représentent.

Il importe de rappeler qu'une étude indépendante du Centre de la productivité et de la prospérité de HEC Montréal a confirmé qu'en comparant le niveau de dépenses par habitant des municipalités reconstituées avant les fusions à celui observé après les défusions, Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert sont les grandes perdantes et que « [...] tous demeurent assujettis à une agglomération, dont la gestion échappe vraisemblablement aux municipalités reconstituées. »

Les maires se donnent un échéancier très court afin qu'un consensus s'établisse pour en arriver à une réforme de la gouvernance de l'agglomération qui serait déposée au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Martin Coiteux.

– 30 –

Sources : Alain Gauthier  
Ville de Brossard  
450 923-6311

Suzanne Le Blanc  
Ville de Saint-Bruno  
450 645-2903

Catherine Langevin  
Ville de Saint-Lambert  
450 466-3077